

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 octobre 2024**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Philippe CARAUD, Christophe GONÇALVES

Procurations :

Absents excusés :

Patricia SAUMANDE, Jessica ANNE, Christophe ALAUZET

Absents :

Jean François FONQUERGNE, Sébastien ROUGET, Anna PAZ

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame la Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUiH du Pays de Tarascon

Madame la Maire nous rappelle que lors du dernier Conseil avait été remis à chacun des conseillers un dossier sur le PADD, et propose une mise en débat.

Les conseillers débattent et font part de leurs observations.

Le diagnostic révèle que :

- la population est vieillissante,
- de très beaux paysages peuvent favoriser le tourisme,
- l'agriculture dans nos territoires de montagne n'est pas en voie de développement malheureusement

Pour les enjeux :

- nous ne manquons pas d'îlots de fraîcheur ou espaces de respiration
- activité économique compatible avec les résidences
- pas trop concerné par le développement urbain sur les zones agricoles
- pôle de services et équipements dans le bassin tarasconnais ? quid de nos services

Dans l'ensemble trop de généralités qui ne donne pas une vision du projet adapté à notre territoire. Préserver les grands paysages oui mais ne pas sanctuariser.

Mettre en avant en premier lieu le développement de l'activité économique sur notre territoire (industrie, artisanat, commerces, services...)

Pour les orientations :

Il serait bon d'inverser les propositions avec les axes suivants

- Développer : valoriser et faire évoluer le territoire. Développer toutes les économies du territoire ; Organiser les mobilités et les services en adéquation avec les besoins ; Préserver et valoriser les ressources et le patrimoine

- Habiter : habiter et préserver les espaces. Valoriser le commun paysager et partager les grands paysages tout en garantissant le développement et la croissance de la population ; assurer la préservation raisonnée et la valorisation des espaces agricoles naturels et forestiers ; garantir la diversité multifonctionnelle identité forte de la ruralité du Pays de Tarascon
- Concilier : concilier les usages et les voisinages. Déployer et organiser un projet de territoire valorisant le développement économique afin de conserver notre jeunesse ; améliorer le bien vivre et conserver la solidarité entre population et la qualité de voisinage.

Pour les objectifs chiffrés :

Pourquoi Mercus-Garrabet est le pôle d'équilibre, revoir la clé de répartition.

Faire ressortir le fait que sur Mercus il y a peu de résidence secondaire contrairement au reste du territoire.

L'Assemblée décide d'apporter des observations au PADD et de les transmettre au conseil communautaire comme suit :

Le Conseil Municipal estime que la définition de l'intérêt général n'est pas suffisamment précise et ne donne pas une vision évidente du projet de territoire ainsi que la stratégie. La proposition du PADD, dans sa version du 16 septembre 2024, met l'accent principalement sur la préservation de l'existant (grands paysages, patrimoine). Il faudrait aussi aller chercher des éléments d'attractivité (développer des actions pour éviter la fuite des jeunes et faire venir de nouvelles populations pour infléchir la tendance au vieillissement de la population), hiérarchiser les axes d'orientation comme suit :

Axe "DÉVELOPPER" : Valoriser et faire évoluer le territoire Développer toutes les économies du territoire Organiser les mobilités et les services en adéquation avec les besoins Préserver et valoriser les ressources et le patrimoine

Axe "HABITER" : Habiter et préserver les espaces Valoriser le commun paysager et partager les grands paysages tout en garantissant la croissance de la population Assurer la préservation et la valorisation raisonnées des espaces agricoles, naturels et forestiers tout en favorisant le développement de l'emploi Garantir la diversité multifonctionnelle, identité forte de la ruralité du Pays de Tarascon

Axe "CONCILIER" : Concilier les usages et les voisinages Déployer et organiser un projet de territoire favorisant le développement économique et valorisant le cadre de vie Améliorer le bien-vivre et conserver la solidarité entre populations et qualité de voisinage

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Madame le Mairie lève la séance à 22H25